



Déclaration préalable de la CGT au F3SCT du 10 février 2025



La F3SCT, qui a succédé au CHSCT en supprimant la plupart de ses prérogatives, n'est toutefois pas une instance à négliger et ne devrait pas être perçue comme une commission dont tout le monde se désintéresse.

Des résolutions y sont prises, la protection des employés, des utilisateurs, des infrastructures et des conditions de travail y est pleinement intégrée.

Certaines entités manquent de financement pour ces questions et sont en attente des fonds du pacte social.

Si le CHSCT ou F3SCT avait été davantage pris en compte, il est possible que la gestion de la catastrophe de Rouen à l'usine Lubrizol aurait été plus efficace par la suite.

Mais restons plus concret et moins empirique. Cependant, pour examiner les dossiers et donc aller sur le terrain pour les comprendre, il est nécessaire de recevoir ces documents en temps voulu.

Nous ne sommes pas insensibles au fait que le service RSVT, tout comme les autres services de la Ville de Lyon, souffre d'un manque flagrant de personnel. Néanmoins, il est primordial que nous recevions les dossiers au moins une semaine avant l'instance.

Il convient de se souvenir que la question avait été mise en lumière à la suite des périodes de confinement et qu'en 2020, certains syndicats avaient décidé de boycotter la F3SCT en lien avec ce sujet, et nous ne nous interdisons pas de considérer la possibilité de répéter cette action si nous jugeons que cela est nécessaire.

Il est essentiel d'expliquer aux services qu'ils doivent attendre les décisions prises ici avant d'instaurer certaines procédures.

Par exemple : La décision qui devra être prise concernant les futurs contrats pour les tenues de travail et tout ce qui en découle. Le service des Sports, ainsi que potentiellement d'autres, ont déjà pris des décisions concernant les fournisseurs, les formes, la quantité de tenues attribuées par agent, le niveau de réparabilité... Sans les examiner, malgré des coupes ridicules, une matière désagréable et un aspect visuel affreux. À ce rythme, la Ville de Lyon réalisera certainement des économies, les agents gérant eux-mêmes leurs affaires



**Rejoignez la CGT pour défendre le service public,
nos emplois et nos conditions de travail**
10 rue Joséph SERLIN 69001 LYON
Tél : 04 72 10 39 46
Cgtvilledelyon.fr



FIER-E-S
D'ÊTRE
FONCTIONNAIRES !